

Groupe de supervision en distanciel



Participants

- Des coachs externes et des professionnels de l'intervention interne en entreprise (coachs internes, RH formés au coaching ...), qui souhaitent :
 - Bénéficier d'un espace de supervision de groupe permettant un enrichissement et un co-développement à travers la dynamique groupale,
 - Développer sa pratique gestaltiste notamment en utilisant les principes du travail en visio,
 - Poursuivre le développement de leurs compétences et de leur style d'intervention, notamment à travers la posture gestaltiste.
 - Analyser leurs pratiques professionnelles et construire sur leurs questionnements,
 - Avoir réalisé ou être en cours d'un travail thérapeutique.



Partis pris

- **Développer un espace de supervision à distance** en utilisant l'ensemble des dimensions de la Gestalt.
- **Le travail est réalisé à partir** : des situations apportées par les participants, des practicums et des apports théoriques proposés par les superviseurs, des partages d'expériences sur les demandes des clients, des questionnements sur l'évolution des métiers de coach (externe et interne) et d'accompagnateur.
- **Développement d'une vision globale de la personne** : dimensions corporelle, émotionnelle, mentale, sociale et éthique.
- **Une attention particulière est donnée à :**
 - La sécurité au sein du groupe à partir de « règles du jeu » partagées notamment en tenant compte des formes particulières du travail en distanciel,
 - L'exploration du nouveau à partir de la suspension du jugement et à partir d'une posture permettant la confrontation



Superviseurs



Christèle HEURLIN

Coach, formatrice et superviseuse dans des secteurs d'activité et environnements très diversifiés. Pragmatique et ouverte et résolument engagée au profit du développement Humain et Sociétal dans les Organisations. Formée au coaching chez Académie du Coaching, à la Gestalt thérapie chez Gestalt +, puis à la supervision chez Undici



Modalités pratiques

Le groupe est composé de 4 personnes qui s'engagent sur 5 séances consécutives (minimum). Ces sessions font l'objet d'un règlement avant le démarrage de la période concernée.

- **Dates 2024** : 08/01 – 5/02 – 4/03 – 8/04 – 20/05 – 10/06 – 8/07 – 9/09 – 14/10 – 18/11 – 16/12
- Horaires** : de 9h00 à 13h
- Tarif** : Tarif : indépendant : 150 € HT /demi-journée + TVA 30 € (20%) soit **180 € TTC**
salarié : 170 € HT / demi-journée + TVA 34 € (20%) soit **204 € TTC**
- Lieu** : DISTANCIEL VIA TEAMS